TAYEB LOUH À LA CHAÎNE I :

«L'Algérie ne peut plus libérer les travailleurs à 50 ans»

Les pensions que perçoivent les anciens moudjahidine et les veuves de chahid seront revues à la hausse à partir de janvier prochain et ce, dans le cadre de l'augmentation du Salaire national minimum garanti, a affirmé, hier, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Tayeb Louh, sur les ondes de la Chaîne I, précisant que les fonctionnaires dont le revenu mensuel est supérieur à 15 000 DA ne seront pas touchés par ces augmentations.

Irane Belkhedim, Alger (Le Soir) - «Nous sommes en train de revoir la loi 87 qui définit le SNMG. Les lois régissant la politique salariale seront réajustées d'une manière à permettre à tous les fonctionnaires de bénéficier automatiquement, à différents pourcentages, de toute nouvelle révision du SNMG.»

Lors de l'émission hebdomadaire Tahaoulette dont il a été l'invité, le ministre a évoqué d'autres questions relevant de son département, entre autres le dossier des retraites, le nouveau code du travail et le programme national de lutte contre le chômage.

Pour Tayeb Louh, augmenter le SNMG ne suffit pas à relever le pouvoir d'achat des citoyens. Une telle mesure, dit-il, doit être consolidée par une économie forte, capable de garantir une production abondante et donc proposer des prix plus bas aux consommateurs. «Il faut appuyer les investissements nationaux, et c'est ce que nous avons fait dans le cadre des lois de finances complémentaires 2009 et 2010», explique-t-il.

Abordant le sujet des retraites, il dira que le système actuel, imposé dans des conditions économiques particulières, représente «un danger pour le régime des retraites dont le principe fondamental est la solidarité nationale».

Pour rappel, le gouvernement algérien veut réinstaurer l'ancien système qui accordait la retraite après 40 ans de cotisations au lieu de 32 ans (actuellement).

Photo : Samir Sid

«Annuler ce système ne signifie pas effacer les droits aux travailleurs. Au contraire, ils seront protégés, c'est notre souci», estime le ministre sans toutefois argumenter ses propos. «Aujourd'hui, il n'est plus possible de libérer des travailleurs à 50 ans pour qu'ils bénéficient d'une pension à 80 % du salaire de base et rejoindre ensuite le secteur privé. Cela n'existe dans aucun autre pays au monde !» indique Tayeb Louh. Vantant les mérites de l'Union générale des travailleurs algériens, il indique que ceux qui refusent ces changements font dans «l'opposition occasionnelle» qui répond à «des intérêts personnels».

Sur la révision du Code du travail, les propos du ministre sont encore plus vagues. Il se contentera de préciser que la nouvelle formule sera actualisée, qu'elle regroupera toutes les lois régissant le travail en Algérie, qu'elle redéfinira les relations de travail et le contrat de travail. Ces nouvelles dispositions réguleront également la main-d'œuvre étrangère légale et clandestine et prévoient des sanctions plus sévères aux infractions commises.

Près de 41 000 petites et moyennes entreprises ont été créées entre 2008 et 2009 dans le cadre du programme national de lutte contre le chômage, ce qui a permis l'ouverture de 76 000 postes d'emploi, avance le ministre qui s'est dit satisfait des efforts consentis par son département dans ce sens.

I. B.

SCOLARISATION ET RÉUSSITE AUX EXAMENS

Le Sud toujours à la traîne

Les wilayas du sud du pays continuent d'être de mauvais élèves. Elles enregistrent des taux de réussite aux examens inférieurs à ceux de la moyenne nationale. Les raisons sont à chercher ailleurs que dans la disponibilité des infrastructures.

Nawal Imès - Alger (Le Soir)- Comparativement aux écoles situés dans le Nord, celles du sud du pays peinent à réaliser de bonnes performances. Elles enregistrent un déficit de 6,62 % pour l'examen de fin de cycle primaire, de 7,33 % pour le BEM et de 16,46 % pour le baccalauréat. En plus de ces résultats en deçà de la moyenne nationale, le taux de redoublement au niveau des trois paliers est lui aussi plus important que dans le reste du pays.

Ce taux atteint 12,51 % au primaire, 16,73 % au moyen et 22,27 % au secondaire. Une réalité sur laquelle s'est penché le ministère de l'Education à l'occasion de la conférence régionale tenue hier à Laghouat. Objectif de cette rencontre : évaluer l'équation condition de scolarisation-rendement pédagogique.

Des rencontres similaires seront organisées au Centre, à l'Est et à l'Ouest avec le même objectif. Celle de Laghouat a permis au département de Benbouzid de constater que «le rendement interne lié au cursus scolaire dans les wilayas du Sud est en deçà des attentes en comparaison à la moyenne nationale, et ce en dépit des moyens fournis et parfois d'avantages en termes d'infrastructures, d'encadrement et d'outils didactiques.»

Le bilan chiffré établi par le ministère fait ressortir que durant la période allant de 2000 à 2009, l'Etat a réalisé dans ces wilayas 2 596 écoles primaires et 19 429 salles de classe auxquelles il faut ajouter 25 internats. Par ailleurs, 755 collèges et 272 lycées ont été livrés.

Quant à l'élément humain, les statistiques du département de Benbouzid font ressortir que l'encadrement est meilleur au Sud qu'au Nord et que le taux de scolarisation avait relativement progressé au niveau de tous les paliers.

Qu'est-ce qui empêche les wilayas du Sud de se hisser au niveau des performances nationales ? Le ministère ne dispose pas pour l'heure de réponse. Il indique toutefois que «ces résultats sont insuffisants compte tenu à la fois des moyens considérables injectés par les pouvoirs publics et les énormes potentialités existant au niveau de ces wilayas», ajoutant que cette situation «ne peut que susciter des interrogations auxquelles des réponses précises devront être apportées».

N. I.

VISITE DE AZZEDINE MIHOUBI À BLIDA

«Les travaux du siège de radio Mitidja commenceront bientôt»

Selon Azeddine Mihoubi, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la Communication, qui a procédé, hier, à l'inauguration du nouveau siège régional de l'APS à Blida, les travaux de construction de la radio locale de Blida débuteront au courant du mois de janvier prochain.

Ainsi, nous apprendrons que la durée de sa réalisation sera de six mois.

Une enveloppe financière de l'ordre de cinq milliards cinq cent millions de centimes a été dégagée par la wilaya et le terrain devant accueillir cette infrastructure est déjà attribué. Il s'agit d'une ancienne bâtisse appartenant à la commune de Blida qui sera rasée, nous dit-on, pour être reconstruire sur la base des normes inhérentes aux stations de radio.

Dans le même ordre d'idées, Azeddine Mihoubi informera qu'un projet d'implantation de deux autres radios de proximité à Médéa et à El Tarf est à l'étude.

Le secrétaire d'Etat chargé de la Communication a rappelé que le projet de déploiement de la télévision numérique terrestre (TNT) en Algérie est en phase de concrétisation, notamment avec l'installation des trois commissions chargées respectivement du développement des technologies de l'information et de la communication (TIC), de l'élaboration des programmes et le lancement de l'industrialisation en Algérie des récepteurs numériques.

A cet effet, il dira que le déploiement de la TNT nécessitera l'aide de l'expérience étrangère. En outre, il fera savoir que la commission nationale chargée de la stratégie technologique a pris ses fonctions au courant de cette année.

Sur un autre volet, il annoncera que son département est en train de dresser le bilan des 20 dernières années de presse en Algérie, et ce dans l'objectif de nouvelles perspectives dans le cadre de la révision de la loi sur l'information.

Pour ce faire, il demande aux journalistes de s'organiser pour faire aboutir cette révision.

M. B.

Photo : Samir Sid